

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intervention artistique installée aux abords de l'école de Champsec

L'artiste Gina Proenza a été choisie pour réaliser ce projet. Ses sculptures, composées de pierres brutes portées par des bras en bronze, évoquent les mythes de l'Antiquité. Elles ont été jugées tout à fait adaptée au contexte scolaire.

Quatre sculptures aux allures anthropomorphiques viennent d'être installées aux abords immédiats du centre scolaire de Champsec. L'ensemble, intitulé « L'assemblée des roches » a été réalisé par l'artiste Gina Proenza. Ce projet s'inscrit dans la politique du cantonale en faveur de l'art en milieu scolaire. Six artistes avaient répondu au concours organisé par la Ville de Sion.

Une œuvre qui se prête à des usages multiples

Constituées de pierres brutes provenant de carrières locales, portées par trois bras coulés en bronze et patinés, ces sculptures sont un renversement de la statue traditionnelle de l'espace public, devenant des formes horizontales permettant de s'y asseoir et d'être utilisées comme bancs. Ici, les bras et les mains semblent porter des roches avec une apparente légèreté, comme s'ils soulevaient des fragments de paysages qui allaient se mettre à marcher. « Le projet évoque de nombreux mythes et légendes. On peut penser aux métamorphoses d'Ovide, au mythe d'Atlas, de Sisyphe ou d'autres récits de pétrification qui existent depuis l'Antiquité. Ces pièces sont à la fois des assises, des lieux de repos, d'attente ou de jeu. Elles se prêtent à la rencontre et à des usages multiples », explique Gina Proenza.

Intégration au site et durabilité

Le jury a particulièrement apprécié la réflexion posée par l'artiste en vue d'une intégration naturelle des œuvres sur le site, ainsi que le choix d'un mode de production engagé qui prend en compte la durabilité. « Cette intervention artistique est simple, efficace et accessible. Elle est tout à fait adaptée au contexte scolaire, en proposant autant une lisibilité immédiate qu'une richesse intellectuelle dans son concept. Les idées et références qui la sous-tendent pourraient aisément être expliquées aux élèves par le corps enseignant », souligne le jury dans son rapport.

Sion, le 2 septembre 2026

Personnes de contact :

- Bérénice Georges, conseillère municipale en charge des bâtiments et constructions
079 686 45 34 ; b.georges@sion.ch
- Gina Proenza, artiste lauréate du concours
079 821 06 13; ginaproenza@gmail.com